

## Faits saillants #4

Voici les principaux points abordés lors de la rencontre des personnes déléguées du 8 décembre 2025 :

### Formulaires CNESST disponibles

Les formulaires de la CNESST sont disponibles sur l'Intranet du CSS. Malheureusement, ils ne sont pas facilement accessibles. Nous allons demander que les formulaires soient visibles à partir de la page d'accueil. À noter que ces derniers sont aussi sur notre site Web.

### Importance légale du plan d'intervention

Le plan d'intervention est un document légal. Il faut s'assurer que ce qui est inscrit au plan est réalisable. Il est donc très important de mentionner, au moment de la rencontre du plan d'intervention, si la mesure ne peut être réalisée. Donc, dans ce cas elle ne doit pas être inscrite dans le plan.

### Grief reconnaissance de l'expérience

C'est un grief collectif qui est actif depuis 2017. Depuis plus d'un an, nous travaillons au règlement de ce grief. Un problème informatique empêche le CSS de finaliser le dossier. Une trentaine d'enseignants sont inscrits à ce grief, mais un peu moins que la moitié sera impactée par le règlement.

### Ajustement calendrier de paies

Le CSS travaille présentement à diminuer les impacts négatifs liés à l'ajustement du calendrier des paies. L'ajustement pourrait être plus fréquent afin d'éviter une situation telle que nous l'avons vécue l'été dernier (saut de paie). Nous vous tiendrons informés pour la suite.

### **Modification à la LIP**

L'article 15 de la LIP a été considérablement modifié. En résumé, un accommodement ou une adaptation ne peut pas être fait lorsque les parents partent en voyage avec leur enfant ou que celui-ci participe à une activité autre que scolaire. Nous allons demander que le CSS informe les parents de cette nouvelle disposition.

### **Fonds d'aide en milieu scolaire Lac-Saint-Jean-Est**

Le Fonds d'aide verse 40 000\$ aux établissements scolaires du secteur. Votre personne déléguée a reçu l'information quant au montant qui sera versé à votre établissement. Ce montant est influencé par le nombre de cotisant qui travaille dans l'école ou le centre. Vous pouvez faire un don à partir d'une retenue automatique sur votre paie. Pour vous inscrire vous n'avez qu'à compléter le formulaire ci-dessous et le faire parvenir au Centre syndical.

### **Formulaire d'inscription**

Aussi, les administrateurs du Fonds d'aide en milieu scolaire sont à la recherche d'une relève pour assurer la pérennité de celui-ci. Seulement 3 courtes réunions peuvent faire la différence dans le cheminement scolaire d'un élève. Si ça vous intéresse, communiquez avec nous : Nadine ou Éric.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour plus d'information.